



Dijon, le 29 juin 2018

## **La deuxième phase du programme de mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône et Loire est lancée**

Dans le prolongement de la première phase 2014-2019 achevée dans les délais annoncés, l'Etat engage dès à présent une deuxième phase du programme de mise à 2x2 voies de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA) en Saône et Loire.

Compte tenu des enjeux de sécurité et d'aménagement du territoire, le Gouvernement a décidé d'accélérer le calendrier de la réalisation des travaux, conformément aux récentes recommandations du Conseil d'orientation des infrastructures et en réponse aux attentes exprimées par les élus locaux, en particulier auprès de la ministre des transports lors de sa visite en Saône et Loire en janvier 2018.

La décision conduit à modifier le programme originel de l'opération prévu en trois phases de manière à aboutir à une mise à 2x2 voies quasi intégrale de la RCEA dès l'horizon 2024, selon le calendrier prévisionnel établi à ce jour.

Pour cette phase 2 remaniée à 328 M€ (au lieu de 231 M€ initialement), l'Etat mobilise 202 M€, les collectivités cofinancent à hauteur de 126 M€, leur part étant sensiblement augmentée de 17% (phase 1) à 40%.

La Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de Saône-et-Loire portent ainsi leur participation à 58M€ chacun et la Communauté Urbaine le Creusot-Montceau contribue pour 10M€.

Les engagements des parties seront scellés dans une convention préparée durant l'été avec l'objectif d'une validation lors d'un comité de pilotage qui pourra avoir lieu en septembre prochain.

D'ores et déjà, les services de l'Etat préparent les premiers chantiers de la phase 2 pour 2019 dans la continuité des travaux de la première phase.

Les détails du nouveau programme feront l'objet d'une communication à la rentrée.

### **Contacts :**

Patricia DROZ – 03 81 21 67 18 – 07 61 20 94 79  
[patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr](mailto:patricia.droz@developpement-durable.gouv.fr)